



Comité Départemental du Sport Adapté
du Morbihan



Sélection Départementale Para Football Adapté U 21

Projet Coupe Nationale Espoir – Détection PERF Bretagne



Madame, Monsieur,

Le Comité Départemental Sport Adapté du Morbihan, organe déconcentré de la Fédération Française du Sport Adapté, a reçu délégation ministérielle pour promouvoir, développer et coordonner la pratique sportive des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Dans ce cadre, nous nous attachons à développer l'offre sportive à destination de ce public répondant aux besoins et capacités des sportifs, tant dans les modalités de pratiques que dans les disciplines proposées.

L'un des projets du CDSA 56 sur cette olympiade est de développer la pratique du Football Sport Adapté, et de former des joueurs pour favoriser leur progression et leur accession au Pôle d'Entraînement et de Formation Régional (PERF), pour vivre pleinement un projet sportif structuré et en accord avec leur projet personnel.

Nous avons, la saison dernière, constitué et fait progresser un collectif départemental de joueurs autour de l'activité football, en créant une Sélection Départementale de Para Football Adapté des moins de 21 ans représentant le département lors de la Coupe de la Ligue de Bretagne Sport Adapté, ainsi qu'à la Coupe Nationale Espoir.

La crise sanitaire que nous avons traversé, ne nous a pas permis d'aller au bout de notre aventure la saison dernière, et nous n'avons pu participer à la Coupe Nationale Espoir début avril.

Une nouvelle saison se profile et nos objectifs ainsi que notre motivation restent intactes, c'est pourquoi nous organisons un premier regroupement de la Sélection U21, vendredi 02 octobre prochain, où tous les joueurs y ayant participé la saison dernière sont convoqués. Ce premier regroupement constituera également une journée de détection pour tous les joueurs souhaitant y participer. L'entraîneur ainsi que la coordinatrice du PERF Bretagne y seront présent pour repérer les joueurs susceptibles d'intégrer le PERF Bretagne.

Ce regroupement sera encadré par l'entraîneur départemental, ainsi que le conseiller technique fédéral, et ils seront secondés par des étudiants en Licence 3 STAPS APAS. L'après midi débutera par un échauffement collectif, puis des ateliers techniques seront mis en place et nous clôturerons la journée par des temps de jeux collectifs.

En raison de la situation sanitaire et des protocoles établis par la Fédération Française du Sport Adapté, les sportifs devront arriver en tenue car les vestiaires ne seront pas accessibles, et le port du masque sera obligatoire sur tous les temps informels et en dehors de l'activité. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition sur place et l'ensemble du matériel pédagogique aura été traité à la solution bactéricide.

CDSA 56

Maison du Sport - 8, impasse Surcouf - 56450 Theix-Noyal / Tel : 07 67 24 41 77 / Courriel : cdsa56@ffsa.asso.fr
N°SIRET : 501 094 189 000 39 / N°APE : 9319Z / Site internet : www.cdsa-56.fr



Organisation :

Les regroupements de la Sélection Départementale Para Football Adapté U21 auront lieu le premier vendredi du mois à compter du 02 octobre prochain. Les entraînements auront lieu au stade Kerizac de Vannes (6 rue Mathurin Meheut 56000 Vannes), de 13h30 à 17h, et suivra **la programmation suivante** :

- **02/10/2020** (+ détectations) ;
- **06/11/2020** ;
- **04/12/2020** ;
- **08/01/2021** ;
- **05/02/2021** ;
- **12/03/2021** ;
- **19/03/2021** ;
- **26/03/2021** ;
- **02/04/2021** ;
- **Du 06 au 08 avril 2021 (Coupe Nationale Espoirs)** ;

Cette journée de détection est gratuite et ouverte à tous sportif souhaitant y participer (licence découverte prise en charge par le comité sur ce premier regroupement, nécessité de fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du Para Football Adapté en compétition »).

Pour intégrer la **Sélection Départementale Para Football Adapté U21**, ensuite il faut :

- Avoir moins de 21 ans
- Être à jour de sa licence compétitive annuelle FFSA pour la saison 2020/2021,
- Ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique du Para Football Adapté en compétition.
- Les regroupements sont ensuite gratuits pour l'ensemble des jeunes sélectionnés.

Programme prévisionnel :

12h - 13h30	<i>Accueil des sportifs - Déjeuner possible au foyer du stade (prévoir pique-nique)</i>
13h30 - 17h	<i>Animations sportives (prévoir k-way, chaussures à crampons moulés, protèges tibia et tenue de rechange)</i>
17h - 17h30	<i>Débriefing et goûter</i>

Inscription :

Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription à nous retourner avant le **30 septembre 2020** au plus tard (délai de rigueur) à l'adresse suivante : olivier.dubreuil@ffsa.asso.fr .

Le nombre d'inscrits sera limité à 30 sportifs pour des questions d'organisation, et les inscriptions seront traitées par ordre chronologique de réception.



Comité Départemental du Sport Adapté
du Morbihan

Enfin, dans le cadre du protocole sanitaire concernant le COVID 19, nous vous demanderons de [remplir le questionnaire](#) ci-joint pour chaque sportif, ainsi que l'attestation à présenter le jour de la manifestation. Nous vous sommes également reconnaissant de remplir tous les champs du formulaire d'inscription, notamment les coordonnées téléphoniques, de manière à pouvoir tracer l'ensemble des participants en cas de cas contact sur demande de l'ARS.

Contact

Inscriptions et renseignements :

Olivier DUBREUIL

olivier.dubreuil@ffsa.asso.fr

07 67 24 41 77

CDSA 56

Maison du Sport - 8, impasse Surcouf - 56450 Theix-Noyal / Tel : 07 67 24 41 77 / Courriel : cdsa56@ffsa.asso.fr
N°SIRET : 501 094 189 000 39 / N°APE : 9319Z / Site internet : www.cdsa-56.fr

